

Paris, le 15 mai 2019

84% des intérimaires ayant suivi une formation sont en emploi 1 an après avoir validé leur parcours

Le FAF.TT publie les résultats de l'étude *Formation & Trajectoires* en France en 2017/2018

L'étude commandée par le FAF.TT à l'institut d'études BVA mesure les effets de la formation sur les trajectoires professionnelles et l'insertion des salariés intérimaires. Elle met en évidence les effets positifs de la formation sur l'évolution professionnelle des intérimaires : accès à l'emploi durable, développement de la qualification, évolution de la catégorie socioprofessionnelle. Le FAF.TT réalise en continu trois enquêtes post-formation : une enquête de satisfaction à 1 mois et deux enquêtes d'insertion professionnelle à 6 mois et à 12 mois. Les derniers résultats sont présentés dans l'étude *Formation & Trajectoires*, avec un zoom sur les personnes sorties de formation en 2017.

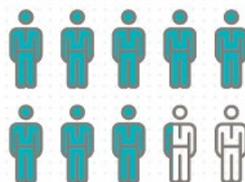
La formation des intérimaires : un levier performant d'emploi durable...

Cette étude démontre qu'en 2017, **84% des personnes sont en emploi un an après avoir bénéficié d'une formation** contre 76% pour celles sorties de

LA FORMATION DES INTÉRIMAIRES, LEVIER PERFORMANT D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le FAF.TT accompagne les salariés pour sécuriser et accélérer leur évolution professionnelle sur le marché de l'emploi. Une étude réalisée par BVA permet de mesurer le taux d'insertion professionnelle au cours des 12 mois suivant la fin de leur formation et d'évaluer la satisfaction des intérimaires sortis de formation en 2016 ou en 2017. Les situations d'emploi sont appréciées sur les années 2017 et 2018.

Taux d'emploi

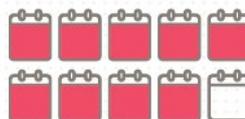


84%

des personnes sont en emploi

59% intérim - **26%** CDI - **15%** CDD

Intensité d'emploi



92%

des personnes en emploi travaillent tout le temps ou presque

82% travaillent à temps plein

Adéquation formation/emploi



77%

des personnes qui occupent un emploi jugent que la formation leur a permis d'obtenir cet emploi.

formation en 2016. Cette nette augmentation du taux d'emploi en un an (+ 8 points) montre que la formation des intérimaires est plus que jamais un levier performant d'insertion professionnelle durable.

On constate en effet qu'une personne sur 2 a signé un contrat d'intérim au cours du semestre suivant sa formation tandis que 1 sur 5 a signé un CDI et 1 sur 10 un CDD.

La formation des intérimaires a également un impact positif en termes d'intensité d'emploi.

92% des personnes en emploi travaillent tout le temps ou presque au cours de l'année suivant leur formation. 82% travaillent à plein temps.

Des formations essentiellement qualifiantes à destination d'un public peu qualifié

La formation bénéficie majoritairement à un public peu qualifié : avant l'entrée en formation, 3 personnes sur 5 ont un niveau inférieur ou égal au niveau V (CAP/BEP). 85% de l'ensemble des bénéficiaires des formations sont des hommes de 33 ans en moyenne.

La formation fait évoluer la catégorie socio-professionnelle des intérimaires :

La catégorie des ouvriers qualifiés augmente de 12 points dans le cadre de la professionnalisation, et elle augmente de 8 points dans le cadre des formations suivies à l'initiative des intérimaires (CIF, CPF).

Et près de la moitié (43%) des formations suivies dans le cadre de la professionnalisation et 1/4 (24%) des formations suivies dans le cadre du CIF ou du CPF sont validées par une certification enregistrée au Répertoire National des Certifications professionnelles (RNCP).

« Nous sommes satisfaits de constater année après année que les formations coordonnées par le FAF.TT bénéficient à un public peu qualifié et éloigné de l'emploi. Et surtout qu'elles permettent à court terme aux intérimaires de viser des postes demandant davantage de compétences dans des secteurs où les entreprises peinent à recruter. » précise Marc-Olivier Jouan, Directeur du développement et des partenariats nationaux au FAF.TT.

En 2017, 280 000 actions de formation ont été financées par le secteur du travail temporaire, tous dispositifs de formation confondus. Le FAF.TT en a financé ou co-financé près de 107 000.

Pour en savoir plus :

https://www.faf.tt.fr/upload/docs/application/pdf/2019-03/etude_formation_et_trajectoires_en_2017-2018.pdf

Sources et méthodologie de l'étude :

- Données stagiaires et formations : FAF.TT, système de gestion - Sorties de formation en 2017 au 30 juin 2018.
- Données d'insertion : Evaluation des dispositifs de formation et de leurs impacts sur les trajectoires professionnelles, enquêtes BVA pour le FAF.TT. Passation d'un questionnaire de satisfaction dans le mois suivant

la fin de la formation, d'un questionnaire d'insertion 6 mois après la fin de la formation et d'un questionnaire d'insertion 12 mois après la fin de la formation auprès des personnes formées dans le cadre de la professionnalisation (CIPI, CDPI, CPRO, POEC) et des congés individuels (CIF, CPF). 20 000 bénéficiaires de formation sortis de formation en 2017 ont été sollicités. Taux de retour moyen : 30 %.

A propos du FAF.TT

Le FAF.TT est l'organisme référent en matière d'emploi et de formation professionnelle de la branche du travail temporaire. Il accompagne les agences d'emploi (8 650 en France), les salariés du secteur de l'intérim (780 000 ETP), et les publics éloignés de l'emploi dans leurs projets et répond au plus près de leurs besoins et en écho avec le tissu économique des territoires. Le FAF.TT joue également un rôle de pivot entre les agences d'emploi et les différents acteurs emploi/formation facilitant l'émergence de projets collectifs et permettant au travail temporaire de dynamiser et de renforcer son impact en faveur de l'emploi.

www.faftt.fr

Contact Presse

FAF.TT

Justine ICARD – Responsable communication FAF.TT – 06 67 01 66 81

jicard@faftt.fr



faftt@yucatan.fr, 01 53 63 27 27